

Rapport public Parcoursup session 2023

I.U.T Jean Moulin de l'Université Lyon 3 - BUT - Carrières juridiques

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac techno
I.U.T Jean Moulin de l'Université Lyon 3 - BUT - Carrières juridiques	Jury par défaut	Autres candidats	57	2845	403	779	21	54
	Jury par défaut	Bacheliers technologiques toutes séries	67	1522	357	572	21	54

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

COMPETENCES GENERALES

- * Avoir une maîtrise du français permettant de communiquer à l'écrit et à l'oral de façon adaptée, de comprendre un énoncé, de l'analyser et de rédiger une solution,
- * Avoir une connaissance suffisante de deux langues vivantes dont l'anglais permettant de progresser pendant la formation : échanger à l'oral, lire et comprendre un texte, répondre aux questions écrites et orales,
- * Savoir mobiliser ses connaissances et développer un sens critique au regard des problématiques politiques, économiques et sociétales contemporaines,
- * Être capable d'évoluer dans un environnement numérique et détenir des connaissances de base en bureautique.

COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- * Mettre en œuvre des techniques quantitatives,
- * Avoir un intérêt pour les situations professionnelles,
- * Savoir mobiliser ses connaissances pour répondre à une résolution de problème,
- * Savoir élaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation scientifique.

QUALITES HUMAINES

- * Avoir une première réflexion sur son projet professionnel,
- * Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets et les travaux pratiques,
- * Avoir le sens pratique, être attentif et rigoureux,
- * Montrer son intérêt pour les sciences humaines et sa motivation pour les matières relevant des problématiques économiques politiques et sociologiques,
- * Savoir s'impliquer et s'organiser dans ses études (ou gérer sa charge de travail) pour fournir le travail nécessaire à sa réussite en autonomie.

Attendus locaux

QUALITES HUMAINES

- Avoir une première réflexion sur son projet professionnel ;
- Curiosité : sens critique, esprit d'initiative ;

- Rigueur intellectuelle : clarté, esprit d'analyse et de synthèse ;
- Aisance relationnelle : intégration à des travaux de groupe, participation à des activités extra-scolaires.

Pour les étudiants qui auront la possibilité de suivre ultérieurement la formation en alternance, parcours "Entreprise et Association" en seconde année et "Patrimoine Finance" en troisième année :

- Maturité : aptitude à faire le lien entre les notions théoriques et la pratique professionnelle ;
- Autonomie : capacité à organiser le temps de travail entre formation académique et missions en entreprise.

Conditions d'inscription

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : www.nom_du_pays.campusfrance.org (exemple : www.maroc.campusfrance.org).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le diplôme offre une formation pluridisciplinaire en droit et en gestion.

Le grade de licence est obtenu en 1800 heures d'enseignement (180 ECTS), réparties en 6 semestres et composées de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux pratiques et de situation d'apprentissage et d'évaluation (SAé).

Les trois années de formation s'organisent de la façon suivante : Aux semestres 1 et 2 : apprentissage des concepts de base associé à des mises en situation (SAé). Aux semestres 3 et 4 : Approfondissement des connaissances et développement des compétences professionnelles à travers le suivi d'un parcours parmi les trois offerts :

- Administration et Justice
- Entreprise et Association : Alternance possible en 2ème année
- Patrimoine et Finance : Alternance possible en 3ème année

Aux semestres 5 et 6 : Consolidation et approfondissement des connaissances et des compétences professionnelles à travers la poursuite du parcours suivi au cours des semestres 3 et 4.

Le parcours "Patrimoine et Finance" peut alors se poursuivre en alternance.

L'ouverture au monde du travail repose sur :

- Les situations d'apprentissage et d'évaluation qui permettent de développer l'autonomie, l'esprit d'initiative et le travail en

équipe,

- Les stages en entreprise (pour les étudiants qui ne sont pas en alternance) de 10 semaines en semestre 4 et de 14 semaines en semestre 6 visent à confronter l'étudiant à des situations professionnelles concrètes.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

- Résultats académiques

Critère 1 : Notes (Essentiel)

Notes de première et de terminale pour les lycéens ou notes au baccalauréat et/ou notes dans l'enseignement supérieur pour les autres candidats.

Calcul d'une moyenne de base avec prise en compte principalement des matières suivantes : économie, droit, mathématiques, philosophie, anglais ou LV1, histoire-géographie, français, enseignements de spécialité pour les baccalauréats S.T.M.G. Cette liste n'est pas exhaustive.

Critère 2 : Epreuves anticipées du baccalauréat (Essentiel)

Résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat.

- Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire

Critère 1 : Méthode de travail (Très important)

Bulletins et fiche avenir

- Savoir-être

Critère 1 : Ponctualité, assiduité et comportement (Essentiel)

Bulletins

- Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet

Critère 1 : Qualité rédactionnelle du projet de formation motivé (Essentiel)

Le projet doit être personnel. Si lettre type internet : dossier éliminé.

Critère 2 : Le projet de formation motivé doit répondre à trois attendus (Essentiel)

1. Motivation pour le BUT en développant son projet professionnel à court et à long terme, 2. Matières qui intéressent le candidat et celles

susceptibles de lui poser des difficultés (pas d'incidence sur les chances d'être retenu),

3. Présentation d'un événement d'actualité qui a marqué le candidat au cours du dernier trimestre (en rapport avec le BUT carrières juridiques).

Attention à bien traiter ces seuls points lors de la rédaction du projet.

Critère 3 : Candidats en réorientation (Très important)

Une attestation des démarches entreprises délivrée par un service de réorientation sera prise en compte.

- Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

Critère 1 : Les engagements (Complémentaire)

Au sein du lycée ou à l'extérieur

Critère 2 : les jobs d'été et/ou les stages (Complémentaire)

Job d'été pour les candidats en âge de pouvoir en avoir

Stages pour les candidats en réorientation par exemple

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les candidats classés sont ceux qui répondent à deux critères :

1/ Les bulletins scolaires et la fiche avenir. Ceux-ci montrent le sérieux, le comportement et l'investissement du candidat, au delà de ses seuls résultats. Ce point est essentiel pour les lycéens.

2/ Le projet de formation motivé pour suivre notre formation professionnalisante. Ainsi, n'ont pas été prioritaires les bons dossiers de candidats indiquant qu'ils souhaitaient devenir avocat ou notaire par exemple, ces formations relevant de la faculté de droit. De même, de nombreux candidats au dossier scolaire solide n'ont pas lu les attendus mentionnés sur la plateforme pour rédiger ce projet et ont ainsi été écartés du haut du classement. Enfin, beaucoup de dossiers ont été rejetés car le projet de formation rédigé par le candidat reprenait un ou plusieurs paragraphes de lettres types proposées sur internet.

Conseils aux futurs candidats :

La formation proposée est exigeante, tant sur le volume horaire des cours dispensés que sur le travail personnel et régulier à fournir. Aussi, il convient au préalable d'avoir des résultats satisfaisants et des appréciations positives sur les bulletins, sans mention d'absences à des évaluations par exemple. Il convient aussi de bien lire les attendus du projet de formation motivé et d'y répondre de manière synthétique, en veillant à l'orthographe et à la rédaction. Il ne faut pas recopier un ou plusieurs paragraphes des nombreuses lettres types proposées sur internet car ces dossiers sont systématiquement rejetés.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes		Notes de première et de terminale pour les lycéens ou notes au baccalauréat et/ou notes dans l'enseignement supérieur pour les autres candidats. Calcul d'une moyenne de base avec prise en compte principalement des matières suivantes : économie, droit, mathématiques, philosophie, anglais ou LV1, histoire-géographie, français, enseignements de spécialité pour les baccalauréats S.T.M.G. Cette liste n'est pas exhaustive.	Essentiel
	Epreuves anticipées du baccalauréat		Résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Capacité à s'organiser de manière efficace dans son travail	Bulletins et fiche avenir.	Très important
Savoir-être	Ponctualité, assiduité et comportement		Bulletins	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Qualité rédactionnelle du projet de formation motivé		Le projet doit être personnel. Si lettre type internet : dossier éliminé	Essentiel
	Le projet de formation motivé doit répondre à trois attendus	Évaluation de ces trois attendus	1. Motivation pour le BUT en développant son projet professionnel à court et à long	Essentiel

			terme, 2. Matières qui intéressent le candidat et celles susceptibles de lui poser des difficultés (pas d'incidence sur les chances d'être retenu), 3. Présentation d'un évènement d'actualité qui a marqué le candidat au cours du dernier trimestre (en rapport avec le BUT carrières juridiques). Attention à bien traiter ces seuls points lors de la rédaction du projet.	
	Candidats en réorientation	Évaluation des démarches entreprises	Une attestation des démarches entreprises délivrée par un service de réorientation sera prise en compte.	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Les engagements		Au sein du lycée ou à l'extérieur	Complémentaire
	les jobs d'été et/ou les stages		Job d'été pour les candidats en âge de pouvoir en avoir et/ou Stages pour les candidats en réorientation par exemple	Complémentaire

Signature :

Jérôme TRAVARD,
 Directeur de l'établissement I.U.T Jean Moulin de
 l'Université Lyon 3